

Passy, le 19 novembre 2015

Ordures ménagères.

La communauté de communes renforce la propreté de la collecte

Toujours, désireuse d'améliorer la qualité de son service de collecte des ordures ménagères, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc continue de développer son parc d'équipements. C'est ainsi que la collectivité a fait l'acquisition d'une remorque de lavage.

Une entreprise spécialisée est mandatée pour nettoyer tous les points de tri sélectif de déchets ménagers du territoire 2 fois par an. Désormais, grâce à sa remorque légère avec sa propre réserve d'eau, le service ordures ménagères de la CCPMB pourra intervenir plus rapidement pour maintenir la propreté de ces installations, à chaque fois que ce sera nécessaire.

« Nos communes sont confrontées à de nombreux gestes d'incivilité, dépôts sauvages d'ordures et d' encombrants, qui mettent à mal la propreté et la sécurité aux abords des points de tri. Cet investissement permettra à nos agents une plus grande réactivité pour répondre à l'exigence de propreté qu'attendent nos citoyens », explique Patrick Kollibay, Vice-président de la CCPMB en charge des ordures ménagères. « C'est aussi l'occasion d'appeler chaque usager du service à une plus grande vigilance, pour éviter que les dégâts ne soient causés par des comportements maladroits ou parfois même irrespectueux », conclue-t-il.

La perspective de réduire les prestations d'une entreprise extérieure, a également motivée l'investissement de la Communauté de Communes.



CONTACT

Élisabeth AMBLARD • chargée de communication de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc,
04 50 78 51 45 • e.amblard@ccpmb.fr